

LA CONSTRUCTION LYONNAISE

Journal bi-mensuel

ARCHITECTURE — GÉNIE CIVIL — TRAVAUX PUBLICS



Résistance et Stabilité DES CONSTRUCTIONS

Nous avons exposé dans une longue étude, que nous avons tâché d'ailleurs de simplifier autant que possible, les méthodes analytiques relatives au calcul des poutres et pièces de construction en vue de réaliser les conditions voulues de résistance et de stabilité des ouvrages. Ces méthodes comportent des théories assez complexes, des formules nombreuses et d'application souvent laborieuse, mais elles ont l'avantage de présenter des solutions générales, comme tous les procédés algébriques, et de permettre une analyse complète des conditions de résistance dans les divers cas qui peuvent être envisagés.

A côté de la méthode analytique, il en est une autre plus simple et surtout plus expéditive, qui peut servir à solutionner les mêmes questions de résistance et de stabilité; c'est la méthode géométrique, connue plus généralement sous le nom de statique graphique. Remplacer les formules algébriques par des constructions géométriques, tel est dans son principe essentiel le but de ce procédé technique.

On comprend qu'il soit possible d'effectuer des calculs graphiques, comme on fait des calculs arithmétiques ou algébriques. Dans ces dernières méthodes, les grandeurs sont représentées soit par des chiffres, soit par des lettres; dans la statique graphique, les grandeurs sont représentées par des lignes proportionnelles.

D'ailleurs il faut bien reconnaître que les grandeurs qui interviennent dans la technique de la résistance des matériaux propres aux constructions se prêtent admirablement à la représentation graphique; outre les moments fléchissants, les moments d'inertie, les efforts tranchants et autres efforts développés dans les pièces mises en œuvre, ce sont principalement des forces, causes des efforts statiques comme des actions cinématiques, dont on doit calculer les effets.

Or la force est essentiellement géométrique si l'on considère qu'elle est caractérisée par trois éléments qui sont en rapport étroit avec la géométrie, savoir: le point d'application de la force, sa direction et son intensité.

Le point sur lequel la force exerce directement son action n'est pas évidemment un point sans étendue, tel qu'on le considère en géométrie, mais il se représente naturellement sur une épure de la même manière que le point géométrique; un point peut d'ailleurs être considéré comme l'un des éléments infiniment petits d'une ligne de dessin graphique.

Pour la direction, on ne peut mieux la définir qu'en disant que c'est la ligne droite ou l'élément de ligne droite suivant laquelle la force exerce son action. Il y a aussi le sens à considérer, mais il sera facilement représenté en portant la ligne à droite ou à gauche d'un point fixe pris pour origine.

Enfin si l'on convient de représenter l'unité de force, soit le poids d'un kilogramme, par exemple, par une longueur de 0^m001, il est évident que l'intensité d'une force quelconque sera donnée par la longueur d'une ligne représentant à l'échelle choisie le nombre de kilogrammes qui mesure sa grandeur.

Ainsi la force est représentée graphiquement par une ligne de longueur et de direction donnée.

Pour bien marquer la différence des procédés analytiques et géométriques, prenons le cas très simple du calcul de la résultante de deux forces qui se coupent en un même point et supposons, pour rendre l'exemple encore plus facile, que les deux forces ont des directions telles qu'elles forment un angle droit.

Désignons par P et Q les intensités respectives de ces deux forces en kilogrammes: on sait que la résultante de pareilles forces est l'hypoténuse du triangle rectangle dont les angles droits sont formés par les deux forces composantes. On aura donc en désignant par R cette résultante:

$$R^2 = P^2 + Q^2$$

d'où:

$$R = \sqrt{P^2 + Q^2}$$

Si P = 3 kilogrammes et Q = 4 kilogrammes, le résultat numérique sera:

$$R = \sqrt{9 + 16} = \sqrt{25} = 5 \text{ kilogrammes.}$$

Cette solution analytique utilise une formule très simple dans le cas particulier que nous avons envisagé, mais lorsque les directions des forces font entre elles un angle quelconque et non plus un angle droit, la formule devient beaucoup plus complexe et il faut dès lors avoir recours à la science de la trigonométrie.

Employons maintenant pour résoudre le même problème le procédé graphique. A partir d'un point quelconque nous porterons à l'échelle choisie, soit 0^m01 par kilogramme, chacune des forces P et Q en grandeur et en direction; la force P sera représentée par une ligne de 0^m03 de longueur, la force Q par une autre de 0^m04; on joindra les deux extrémités libres des forces ainsi tracées et l'on formera ainsi le triangle des forces dont le troisième côté est la résultante cherchée; il ne restera plus qu'à mesurer cette résultante à l'aide d'un double décimètre et la longueur trouvée, soit 0^m05, indiquera que la résultante est égale à 5 kilogrammes.

On voit que par la méthode graphique, l'opération n'est pas plus compliquée, qu'il s'agisse d'un triangle rectangle, isocèle ou scalène quelconque.

Tels sont les caractères de la statique graphique appliquée à l'étude du calcul des résistances des matériaux de construction.

(A suivre.)

DYNAMIS.

A L'EXPOSITION D'HYGIÈNE

De la manifestation grandiose, où sont réunies toutes les innovations dues aux efforts féconds des chercheurs tourmentés par le désir du mieux à atteindre, des perfectionnements à réaliser, des exigences de l'hygiène à satisfaire, nous nous bornerons à la construction, aux plans d'écoles et de maisons salubres à bon marché, aux produits en rapport direct avec l'habitation, ne négligeant pas, toutefois, certains systèmes d'épuration des eaux résiduaires, ni les systèmes qui suppriment les vidanges aux procédés barbares, l'héritage des temps passés. Programme suffisamment vaste par lui-même, difficilement exécutable, par suite de la richesse du nombre d'exposants et de l'abondance des matières.

Vivante antithèse! Le pire et le mieux se coudoient: ma-

les chambres du premier étage, avec lavatory inondé de clarté. Pas de placards, une lingerie également claire les remplace. L'escalier se prolongera jusqu'au grenier dans la maison reconstruite avec les mêmes matériaux : mâchefer, béton, ciment et fibro-ciment. Il importe de signaler la fosse septique Gaultier, le chauffage à circulation à eau chaude système Bur, de Dijon, que M. Devirieux a installé. Sans danger à craindre d'aucune sorte, ce chauffage ne demande que deux fois par jour quelques minutes d'entretien, ni plus ni moins que le phare, mais sans émanations nuisibles.

Les entrepreneurs ont été : M. Catelle pour la maçonnerie et la pose du fibro-ciment, M. Villeneuve pour la menuiserie,

ne soit pas encore venu de pouvoir, pour le prix du devis, les réunir toutes, avec grand plaisir, dans un prochain article, j'en décrirai quelques-unes. Toutefois, je ne quitte pas cette maison intéressante à tant de points de vue, assurément réussie dans son effet proposé, sans parler de son système de vidanges.

Voici, dans un des compartiments du sous-sol, une fosse métallique, le récepteur système Burelle, non encombrante, d'une pose très facile, accessible de toutes parts, munie d'un tube de niveau et d'une bouche de curage permettant l'enlèvement des corps solides introduits par négligence ou par toute autre cause. Les tuyaux de chute des cabinets d'aisan-

EXPOSITION D'HYGIÈNE DE LYON



VILLA DE LA SOCIÉTÉ D'ÉPARGNE DES RETRAITÉS

Façade principale.

M. Delmas pour la peinture et plâtrerie, M. David pour la serurerie. A signaler encore, dans le sous-sol, la buanderie à côté de l'appareil Bur.

Tous ceux qui ont employé le fibro-ciment assurent avec conviction qu'il constitue la couverture la meilleure et la plus économique (1).

La maison ouvrière de M. Bouilhères se silhouette esthétiquement, avec sa charpente apparente, sa façade est riche de l'éclat des briques vernissées ; mais est-elle bien la maison ouvrière de l'avenir ? Oui et non. C'est plutôt une maison d'exposition, un modèle proposé, où il y aura à conserver et à éliminer. Non qu'il faille rectifier, seulement pour ne pas dépasser la somme de 10.000 francs. D'un tout autre genre que la première, cette maison s'adresse à une clientèle différente, aux besoins différents. Ici, l'ouvrier ; là, le fonctionnaire, le retraité, l'employé.

Parmi tant d'initiations bien à leur place, j'en conviens, si je me suis permis plus haut de regretter que le moment

ces, des eaux ménagères, des lavabos et de la baignoire aboutissent à la partie supérieure, et la vidange se pratique par un tube en fonte qui, partant du bas et s'élevant jusqu'au niveau de la calotte supérieure, se termine par un robinet d'isolement. Par une canalisation de fonte établie en partie dans les égouts de la ville, d'une longueur de 3.350 mètres, le récepteur est relié à l'usine de la Mouche.

Ainsi donc, le robinet étant ouvert, les pompes de l'usine aspireront les eaux vannes le plus simplement possible, sans le moindre inconvénient, sans gêne d'aucune sorte pour les habitants. Déjà, des essais ont été faits : la dépression de 50 centimètres de mercure obtenue est plus que suffisante pour aspirer les eaux vannes avec une vitesse de 1 mètre cube par minute. Comme le récepteur possède une capacité de 1 mètre cube, il sera vidé en moins d'une minute.

Un branchement avec robinet d'isolement est installé, en outre, sur cette canalisation ; il est destiné à l'enlèvement des poussières de la maison entière. C'est le nettoyage par le vide qui s'opère commodément, un nouveau service d'hygiène qui s'ajoute à l'autre sans frais.

(1) Voir l'article sur le fibro-ciment dans *la Construction lyonnaise* du 46 juin 1906.

Evidemment, pareille installation est coûteuse pour une maison ; mais, dans le cas où le nouveau système serait adopté, chaque particulier bénéficierait de si précieux avantages moyennant une somme minime.

Pour la première fois porté à la connaissance du public à propos de la merveilleuse manifestation d'hygiène que préside le D^r Courmont, avec un zèle qui égale sa science, le projet de vidange pneumatique avec canalisation spéciale date de 1891.

Le 10 avril 1891, M. Emile Burelle, ingénieur-directeur de la Société *l'Union Mutuelle des Propriétaires Lyonnais pour les Vidanges*, a présenté à M. le Maire de Lyon un mémoire, à l'appui d'une demande d'autorisation, pour appliquer à l'École du Service de Santé militaire et à quelques immeubles voisins le système que nous voyons aujourd'hui fonctionner à la maison ouvrière.

A cette époque, la demande a été rejetée sans examen !

Non moins séduisante que jadis, la solution d'un grand problème se présente à cette heure, plus attirante, par suite du mouvement s'opérant quotidiennement en faveur des questions d'hygiène, elle a bien des chances d'être acceptée. La ténacité de l'inventeur y sera pour quelque chose, l'opinion publique pour une large part.

Le « tout à l'égout » unitaire n'est pas encore au point ; de trop sérieuses difficultés obstruent sa route. Mais ne serait-ce pas un réel progrès pour l'assainissement de la ville et de la banlieue que la suppression des machines à vapeur qui crachent à travers nos rues de noires fumées à odeur nauséabonde, que la suppression des tonnes stationnant en file et circulant dans tous les quartiers ? « Par les perfectionnements successifs apportés au matériel roulant et aux pompes pneumatiques à vapeur, dit dans son mémoire M. Burelle, les opérations de vidange ont tout à fait perdu le caractère repoussant qu'elles avaient autrefois. Cependant, on peut penser à faire mieux encore. » Cela aurait lieu sans un trop grand bouleversement des choses. Peu à peu les récepteurs remplaceront les fosses fixes maçonnées. Parfait ! Les adversaires de la fosse fixe, parce qu'ils lui reprochent son manque d'étanchéité, ne s'en plaindront pas ! Les hygiénistes ne regretteront plus les débordements de fosses, conséquence de l'impossibilité d'effectuer les charrois sur les côtes à pentes raides durant les hivers rigoureux, ou bien d'un manque de surveillance.

Même avec les fosses en maçonnerie, l'application immédiate de la vidange pneumatique par canalisation spéciale peut être entreprise. En effet, au moyen de tuyaux portatifs allant de la fosse de l'immeuble au branchement de la rue, établi suivant sa longueur, de préférence dans l'égout, si cela est possible, les fosses actuelles seraient vidées. Puis, des conduites, nommées collecteurs, enfin, suivant les égouts principaux, une conduite unique, le tronc collecteur, aboutiraient aux réservoirs de l'usine. Du reste, des essais de ce genre s'exécuteront, dans la rue Vaubecour, pendant la durée de l'Exposition.

D'autre part, au point de vue de l'alimentation, de l'épuration des eaux potables et usées, du mobilier, de la décoration et du bien-être au logement, du chauffage, de l'éclairage, des installations sanitaires, en un mot, de la défense de la santé sociale, quelle profusion de richesses, quel choix à faire, combien de leçons de choses, quelles merveilles ! Dans quel embarras, surtout, nous trouvons-nous ? A quoi bon une sèche énumération, une aride nomenclature ? Des enseignes adroitement conçues renseignent en peu de mots le visiteur. Sans fatigue, il est au courant, par le placement artistique des projets, et promptement, complètement. Cartes, diagrammes, dessins, l'attirent-ils ? Lignes contre la tuberculose, l'alcool, les moustiques, le paludisme, s'étalent à ses yeux sur les parois des stands. A côté de constatations de fléaux, remèdes, préservatifs, conseils prodigués, tous sérieux, contrôlés par la science. Plus le visiteur s'attarde, plus nombreuses sont les remarques à faire, les études d'appareils ingénieux ; plus

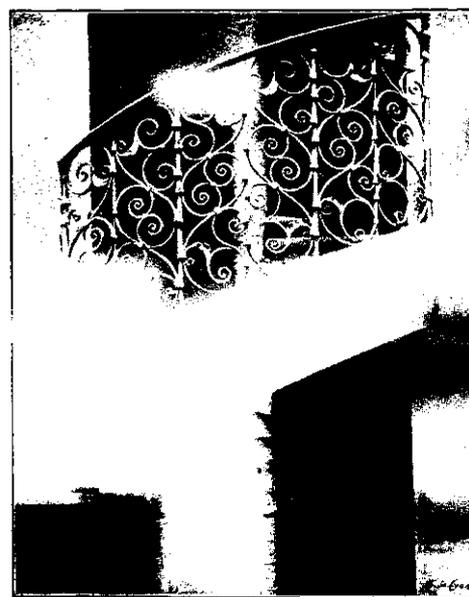
la science pratique apparaît bienfaisante ; plus considérable l'effort de la fourmi humaine à embellir, assainir, protéger sa caverne, à accroître les trésors de ses magasins. Modèles d'abattoirs de MM. Falcot (1), frigorifiques de M. Rigaut ; toutes sortes de revêtements, ceux de Jozs (2) (exposition luxueuse), d'autres en marbre, en faïences, en lithoxyle ; des sols sans joints en lithoxyle, linoléum, cheya, auxquels M. Brousse ajoute de magnifiques jardins suspendus ; bec Prunier, économique et intensif ; puis, dans la rage de mieux préciser l'étape le long de la route du progrès, restaurations, reconstitutions de mobiliers des âges disparus....

A la séance d'inauguration, M. Berteaux, député, ancien ministre, disait aux autorités l'intérêt de tout premier ordre ressenti ; aux Congrès, des discours éloquents donnent chaque jour plus d'importance à l'Exposition, complètement mise au point, sous l'attente fébrile, la toilette dernière terminée, de la venue des municipalités anglaises et écossaises, du défilé en marche des quatre coins du territoire, pendant que les drapeaux resplendissent au soleil, dans les rues et sur la façade des monuments de la cité. La grande saison de gala se prépare. Les fêtes présidentielles feront à Lyon battre le cœur de la France, au grand profit du commerce et de l'industrie ; une ample moisson de procédés et d'appareils hygiéniques se disséminera dans les contrées avoisinantes. En avant, Lion le meilleur !

A. TUOTIOR.

LYON EN 1906 SERRURERIE D'ART

Lorsque, des entrailles de la terre, l'homme se mit à extraire du fer, il ne put traiter le minerai que par petites quantités et, forcément, l'ouvrier qui voulut façonner ce métal ne créa que des objets de toute nécessité ou des armes. Plus tard, se perfectionnant dans leur art, les ouvriers exé-



Rampe d'escalier en fer, style Louis XIII,
rue Lanterne, 11.

cutèrent de toutes pièces des ferrures diverses pour les habitations, églises ou châteaux forts.

Pendant l'époque où le sol de la France était morcelé et

(1) Voir *la Construction lyonnaise* du 16 janvier 1907.

(2) Voir *la Construction lyonnaise* du 16 février 1907.

disputé par les barons et les ducs, ravagé par le fer et le feu de l'ennemi, il fut difficile à l'art de la ferronnerie de s'affirmer d'une façon absolue ; cependant, il existe encore quelques ferrures, chenêts, défenses de fenêtres dont la naïve interprétation possède un grand cachet artistique qui prouve que les ferronniers d'alors, tout en disposant de peu de moyens, arrivaient à produire des pièces d'une certaine valeur.

Pendant longtemps, le marteau et l'enclume furent les seuls instruments à la disposition du ferronnier. Inconnu était l'usage de la lime. Il lui fallut une très grande habileté pour prévoir toutes les attaches des pièces, car il était obligé de percer des trous à chaud et d'assembler ensuite le tout par des chevilles ou des rivets en fer. A cette époque aussi, toute la science du ferronnier allait chez l'armurier où s'exécutaient cuirasses, épées, casques ; le tout travaillé d'une façon ingénieuse et merveilleuse, parachevé par des artistes chargés d'enjoliver le travail de gravures ou de ciselures qui font encore l'admiration de tous.

Peu à peu, la France retrouvant le calme, les seigneurs abandonnent leurs massifs châteaux forts pour aller à la Cour ; d'autres, charmés par la vie au grand air, transforment leurs sombres manoirs ou font construire de nouvelles demeures, créant de larges baies ou des balcons qui viendront nécessiter l'intervention du maître-ouvrier. Ce dernier, sous la conduite de l'architecte, exécute de délicates ferronneries où viendra s'appuyer la châtelaine pour jouir du panorama et respirer la brise embaumée des champs.

A cette époque aussi, abandon de l'escalier étroit, compris dans l'épaisseur des murs ou entre de massives murailles ; on élargit la cage d'escalier, et souvent le noyau est habilement décoré ou sculpté comme dans beaucoup d'immeubles ou de châteaux existant encore. Plus tard, l'architecte fera construire un escalier habilement balancé qu'il faudra clore d'un côté par une grille ou rampe très simple au début, mais, plus tard encore, cette rampe sera une merveille de volutes de feuilles ou de fleurs qui accompagneront le souverain ou le maître du château dans son ascension aux étages supérieurs.

Ce qui contribua à l'essor de la serrurerie d'art tient beaucoup à la façon dont étaient organisées les Corporations du bâtiment au moyen âge et, plus tard, le titre de « compagnon » ou de « maître » n'était conféré qu'après un sérieux examen qui constatait l'expérience et l'habileté du postulant, lequel était tenu de faire un chef-d'œuvre ; de là une grande émulation entre compagnons et maîtres-ouvriers. Dans beaucoup de musées, on conserve précieusement des œuvres d'art exécutées par des compagnons reçus maîtres-ferronniers.

Il existe à Lyon, dans l'ancien hôtel de Gadagne, une grille très connue appelée grille de la rue de Gadagne. Beaucoup d'ouvriers serruriers ont contemplé ce travail, qui n'a rien de saillant au point de vue de l'art, mais témoigne d'une grande ingéniosité. De prime abord, il est difficile, dans l'enchevêtrement alternatif des trous renflés nécessités pour le passage des barreaux, de se rendre compte du montage de cette grille, décrite dans l'ouvrage de l'architecte Martin.

Vers la fin du moyen âge, et surtout à l'époque de la Renaissance, les grilles et les balcons de nos anciens édifices nous montrent à quel degré s'était élevée la ferronnerie en France, et surtout dans notre ville de Lyon. En général, les balcons, rampes, panneaux, impostes se composent de fers plats de 20 à 22 millimètres de large par 5 à 6 millimètres d'épaisseur, roulés en volutes ou spirales ornées de feuilles ou de rosaces.

Dans les rampes et balcons, on trouve à peu près la même disposition encadrée dans un châssis en fers plus épais, reliés entre eux par des lacets ou colliers ; la variante porte simplement sur le dessin du panneau plus ou moins riche, plus ou moins compliqué. Les impostes circulaires présentent la même analogie, divisées par des rayons au nombre de six ou de huit qui forment des compartiments semblables les uns

aux autres, dont l'un est la reproduction en sens inverse de l'autre.

Tous ces travaux sont admirablement traités ou exécutés par les ferronniers de l'époque. On a souvent admiré leurs élégantes volutes ou leurs délicates rosaces.

Au XVI^e siècle, la serrurerie prit un essor considérable ; l'art de travailler le fer ayant fait d'énormes progrès, jalousement gardés par les maîtres et transmis à leurs descendants ou à leurs successeurs.

A Lyon, nombreux sont les ouvrages de ferronnerie de ce



Départ d'escalier style Louis XV, rue Saint-Côme.

siècle ; quelques-uns ont disparu par suite de leur mauvais entretien ou sous l'impitoyable pioche du démolisseur pour la transformation de notre ville. On trouve encore cependant quelques beaux morceaux de ferronnerie. Je citerai au hasard les balcons d'un immeuble quai de Bondy, les rampes et impostes d'une maison rue Longue. Les ferronniers savaient manier d'une façon parfaite le fer et la tôle, c'est-à-dire embellir les volutes par des feuillages ou des rosaces et relier les diverses parties par des bracelets ou colliers en fer qui assurent la solidité d'une façon parfaite.

Il existe un spécimen très connu d'une imposte en fer forgé dans l'immeuble rue Mercière, 50 : en dehors des effets cherchés par le dessin, l'imposte était peinte de diverses couleurs très vives, ce qui devait produire un effet des plus brillants, tout en préservant le métal de la rouille.

(A suivre.)

BRUNARD FILS.

AVIS

Nous prions Messieurs les Architectes auteurs de projets, de travaux communaux de nous faire parvenir un exemplaire des affiches annonçant les mises en adjudication. L'insertion en est faite gratuitement.

LE PALAIS DES PAPES

SON ACTUALITÉ, SON PLAN, SES TOURS, SES FRESQUES

— FIN —

La chapelle du Consistoire, construite seulement sous Benoît XII, fut décorée d'un *Jugement dernier* et d'une *Crucifixion*. Ces fresques existaient encore en 1822 et se trouvaient alors dans un état de fraîcheur et de conservation relatives. Mais, quand on divisa la chapelle par des cloisons de voûtes en briques, on dut, pour encastrer ces briques dans le mur à la naissance des voûtes, faire de larges saignées dans celui-ci, saignées qui non seulement ont détruit toute une zone de ces fresques, mais ont encore ébranlé l'enduit sur lequel ces fresques étaient peintes. C'est là, surtout à ce moment, que des amateurs avisés, pensant sans doute qu'on allait tout détruire, ont enlevé les têtes des personnages. La voûte de la chapelle basse — laquelle chapelle était, dit-on, la salle du Tribunal de la Rote — la voûte, disons-nous, portait la représentation des prophètes, placés les uns à côté des autres et les uns au-dessus des autres, séparés d'une façon assez peu rythmique par les nervures de la voûte. Ces prophètes, tenant des parchemins et des banderoles à inscriptions sont, de gauche à droite : Anna, mère de Samuel ; Habacuc, Malachiel, — Abdias, Michée, Nahum. — Ezéchiel, Jérémie, Isaïe, Moïse, — Enoch, Job, Salomon, David, — Daniel, Osée, Amos, — Sophonie, Jahel, — une Sibylle.

Ces prophètes se détachent « en valeur » sur le fond bleu joncé d'un ciel étoilé ; l'un d'eux est le portrait frappant de



AVIGNON. — PALAIS DES PAPES

Tête d'un Saint, par SIMONE DI MARTINO

notre excellent maître, le peintre Jean-Baptiste Poncet, de si douce et si vénérée mémoire, — ces personnages, vêtus de brocard de Siéne et d'toffes de Sicile, sont l'œuvre de Matteo di Giova etti de Viterbe. Elles ont échappé, comme les fresques de la Tour Saint-Jean, aux cent quatre-vingt-seize couches

du badigeon réglementaire, à deux couches par an, pendant quatre-vingt dix huit ans.

A la Tour Saint-Jean, un petit escalier avait été ménagé au commencement du siècle, au centre des chapelles, pour permettre aux artistes favorisés d'une autorisation spéciale du Ministre des Beaux-Arts, de copier les peintures qui s'effaçaient avec le temps. Au sommet de l'escalier, une trappe carrée a été forcée pour passer à l'étage supérieur, sans le moindre respect pour la « Vocation de saint Martial » que cette ouverture écorne et dégrade outrageusement.

**

Pendant ces dernières semaines, des découvertes accomplies par M. Nodet et ses collaborateurs ont mis à jour des sujets de compositions dont on ne gardait pas le souvenir. « L'une d'elles, dit *le Matin*, représente une cueillette de fruits. Deux jeunes enfants reçoivent, en un geste gracieux, des fruits qui tombent d'un arbre. Une main, particulièrement visible, est d'un dessin d'une finesse irréprochable. Sur un autre pan du mur, deux jeunes gens vêtus de la tunique rouge en triangle et coiffés à l'italienne, semblent jouer à la raquette... Puis, c'est une scène de chasse. Un dogue galope devant un valet qui court ; derrière, le chasseur ajuste une arbalète ; à ses côtés se trouve un lévrier à la tête effilée et expressive. On voit aussi, en un autre endroit de la pièce, une très jolie tête de femme .. »

Depuis cette note du *Matin*, nous savons que les Avignonnais continuent de découvrir le Palais des Papes : *le Salut Public* entretenait naguère ses lecteurs de ces découvertes. Mais ils y mettent plus de précautions et de scrupules ; citons ici M. André Hallays : « Les architectes, qui laissaient les Avignonnais « travailler » à leur guise dans les salles du Palais, sont intervenus. Ils ont congédié le peintre en bâtiment d'Avignon qui se livrait à l'enlèvement des badigeons ; ils ont fait fermer la porte de la pièce où se trouvent les fresques et ont rédigé un rapport où ils réclament le concours de spécialistes italiens. A Paris, on s'est adressé à M. Ypermann, l'artiste qui a relevé avec tant de goût et de talent les vieilles peintures murales des Eglises de France et on l'a chargé d'examiner quelles mesures il convient de prendre pour découvrir et conserver les décorations du Palais des Papes. »

M. Paul Bourget, qui est un savant archéologue autant qu'un incomparable écrivain, donne le moyen qu'employa en Italie, avec succès, le prieur d'un vieux monastère : « Voici le procédé qu'il a employé : coller une serviette sur le plâtre et la laisser sécher jusqu'à ce que la toile adhère fortement ; alors, arracher le tout, puis gratter, gratter pouce à pouce... Il lui a fallu des mois, au bon vieil homme, pour découvrir ainsi tout un pan de mur, où se trouve représenté le saint Thomas justement qui met son doigt dans la plaie du Sauveur... tous ces Italiens sont des artistes. Ils ont cela dans leurs veines. »

**

Nous venons de parcourir ce qui subsiste des importantes parties du palais, réservées au culte et à la prière, et dont les décorations picturales constituent le principal attrait pour l'archéologue.

Nous devons maintenant donner quelques détails sur la disposition architecturale du monument.

Ses pièces dans un corps de logis sont simples dans l'épaisseur du bâtiment et y vont d'un mur à l'autre, de sorte que chaque chambre commande ses voisines. Aussi, chacune avait-elle son escalier, fort étroit et très dur, que les occupants successifs du Palais des Papes ont depuis ou démolis ou bouchés — ce qui fait dire actuellement qu'on retrouve des « escaliers secrets » dans les épaisseurs des murs. — Ces escaliers qui permettaient de descendre de chez soi sans traverser l'appartement voisin n'avaient rien de mystérieux. Les lois de la composition architecturale étaient ainsi simplifiées par le peu de recherches dans la disposition et le peu de souci qu'on avait à satisfaire à des besoins qu'on n'imaginait pas.

toutes les vapeurs exhalées par les rôtis et les autres mets, par les flammes des foyers et par les charbons et les braises de sarments devant lesquelles cuisaient et grillaient les venaisons succulentes.

Des appartements privés des Saints-Pères, il ne reste donc rien ; de leurs appartements de réception, on ne s'imagine rien ; des parties réservées aux services, on ne retrouve que cette cuisine.

**

Pour terminer, je pense que le visiteur assez audacieux pour se risquer dans ce qui reste encore d'une caserne et dans les salles sans caractère du vieux Palais des Papes n'y trouvera que désenchantement et que tristesse. Il avait espéré mieux vraiment derrière la glace du wagon, dans l'atmosphère



[Cliché de M^{me} FRANÇON]

AVIGNON. — PALAIS DES PAPES.

Cependant, indice d'une civilisation plus avancée, une aile importante du Palais contient déjà un couloir assez large permettant l'isolement et le libre accès des pièces qu'il commande. Il est largement éclairé, voûté de voûtes en croisées d'ogives en tiers-point. C'est le couloir dit « du Conclave ». La jeune fille qui guide les visiteurs explique que dans les chambres, où naguère vivaient les sous-officiers, les cardinaux venus de tous les royaumes de la vieille Europe préparaient là l'élection du Souverain Pontife, et s'y livraient aux jeûnes et à la prière.

Il existe encore un escalier d'honneur dans la partie méridionale du Palais dont les marches de grandes dimensions étaient revêtues de parements en dalles de marbre. Cet escalier avait une voûte décorée et des parois de pierre polie ou de murailles peintes à fresques. Il desservait les appartements d'honneur et la chapelle double dite du Consistoire. Sa largeur prêtait sans doute au noble développement des pompes de la cour pontificale.

Mais il ne reste rien des dispositions anciennes de l'intérieur du Palais, il n'y a plus de trace des anciennes cheminées, des lingerie, des placards. Pour les cheminées, peut-être des gaines existent-elles encore dans l'épaisseur des murailles. Mais le seul vestige intéressant, le seul vestige intact de la vie ancienne est en somme la pièce curieusement aménagée qui fut la cuisine de l'un ou de l'autre des Papes avignonnais ou de tel Légat du XIV^e siècle. C'est une pièce carrée terminée par une voûte octogone qui pyramide intérieurement très haut, grâce à un appareil stéréotomique très heureusement combiné et qui se termine par une gaine centrale qui s'élève assez pour former comme une cheminée géante aspirant toutes les fumées et

chaude et lourde du train de nuit, à ne voir du Palais que sa masse merveilleuse se profilant claire et nette sur la nuit étoilée d'un ciel de Provence ; à voir, comme en un rêve, varier les aspects des tours, des créneaux et des beaux murs, et lentement enfin se perdre à l'horizon et s'effacer tout à fait, dans la brume exhalée par le Fleuve.

F. FRANÇON.

CONCOURS

LYON

INSPECTEUR AU SERVICE COMMERCIAL DES EAUX

Résultats.

Par arrêté du 21 février et à la suite du concours qui a eu lieu le 13 février et jours suivants, M. Samuel PINET, dessinateur à la Voirie municipale, a été nommé inspecteur au Service commercial des Eaux.

NICE

LYCÉE DE GARÇONS. Résultats.

Le 8 février dernier, a été rendu le jugement du concours pour la construction d'un lycée de garçons :

1^{er} prix, 8.000 francs : M. Henri EBRARD, architecte à Paris.

2^e prix, 4.000 francs : MM. P. GUIDETTI et N. GRISOLIA, architectes à Nice.

3^e prix, 2.000 francs : MM. H. PONS et N. ANSELMI, architectes à Paris.

4^e prix, 1.000 francs : MM. H. et P. CHEVALLIER, architectes à Nice.

NANTUAHOPITAL. — *Résultats.*

Le jury institué en vue d'étudier les projets dressés pour la construction d'un hôpital à Nantua, vient de terminer ses travaux.

Il a décerné quatre prix :

Première prime : 1.500 francs, M. ROCHET, architecte, à Bourg ;

Deuxième prime : 1.000 francs, M. MARNAT, architecte, à Nantua.

Troisième prime : 500 francs, M. BIDOT, architecte, à Lons-le-Saunier ;

Quatrième prime : mention, M. GRILLET, architecte, à Nantua.

YSSINGEAUXCAISSE D'ÉPARGNE. — *Résultats.*

Le jury du concours pour la construction d'un hôtel de Caisse d'Épargne à Yssingaux a attribué les prix suivants :

1^{er} prix, Exécution : MM. Joseph DUBUISSON ET SES FILS, architectes à Lyon ;

2^e prix, 500 francs : M. G. ROUX, architecte à Annonay ;

3^e prix, 300 francs : M. Pierre VERDIER, architecte au Puy ;

Mention EX ÆQUO : MM. BRÉCHIGNAC ET MONTUCLARD, architectes à Saint-Etienne, et M. R. ROCHE, architecte au Puy, dont les projets ont retenu l'attention du Conseil de la Caisse d'épargne, qui a spontanément attribué à chacun d'eux une prime de 150 francs.

LE CAIREBOURSE KHÉDIVIALE. — *Résultats.*

Au concours international pour la construction d'une Bourse khédiviale au Caire, le *premier prix* a été attribué à M. R. BRANDON, architecte à Paris.

LA RESTAURATION DES PEINTURES DE L'HOTEL DE VILLE

On vient d'achever à l'Hôtel de Ville de Lyon la restauration des peintures de la salle des Echevins ; d'après la restauration des remarquables œuvres de Blanchet dans le grand escalier d'honneur de ce monument dont nous avons déjà parlé dans notre numéro du 16 août 1905, et celle qui vient d'être effectuée, on peut juger combien était difficile et délicat le travail qu'il s'agissait d'effectuer et qui n'a pas demandé moins de deux ans et demi. Il avait été confié, sous la direction et la surveillance de l'architecte en chef de la Ville, à un spécialiste, M. Georges Glaise, qui s'en est acquitté tout à son honneur. Fils de l'ancien président de la Société des peintres-décorateurs de Paris, auteur d'ouvrages appréciés, M. Georges Glaise, qui a été élève de l'Académie de France à Rome, ne se borne pas, à force de patience et de conscience, à faire revenir au jour les coloris des maîtres anciens, il est lui-même un artiste au talent personnel dont la *Villa des Roches*, exposée cette année au Salon du quai de Bondy, quelque modestes qu'en soient les dimensions, retenait à juste titre l'attention.

TRAVAUX DE LA RÉGION

PROJETÉS

OU DEVANT FAIRE L'OBJET D'ADJUDICATIONS PUBLIQUES

DOUBS. — La municipalité de Besançon a demandé au Ministre de vouloir examiner le plus tôt possible les plans et devis du nouvel Hôtel des Postes dressés par M. Forien, architecte, et qui s'élèvent à 502.422 fr. 66. Cet édifice aura la forme d'un rectangle allongé ; sa surface couverte sera

de 1.065 mètres environ et ses façades donneront sur trois rues : rue de la République, d'un côté, et rue Gambetta, de l'autre ; la façade principale sera construite sur la rue Proudhon prolongée. Les bâtiments comprendront un étage de sous-sol, un rez-de-chaussée surélevé, un premier étage et un étage de combles. — Le projet d'adduction d'eau établi par M. Chavanne, architecte à Pontarlier, vient d'être accepté par la municipalité de Longevilles. Il comprend deux lots : 1^o Etablissement des conduites en fonte, construction de deux réservoirs et de bâtiments abris, montant : 57.000 fr. ; 2^o couverture des réservoirs en béton armé, montant : 6.200 francs.

DOUBS. — Très prochainement auront lieu les travaux de création d'une crèche municipale à Montbéliard. Le devis, dressé par M. Jean Walter, architecte dans cette ville, s'élève à la somme de 32.567 fr. 85.

HAUTE-SAONE. — L'exhaussement du chemin de grande communication n^o 24, entre le village et le pont de l'Ognon, près d'Avilley, a été décidé ; les dépenses prévues s'élèvent environ à 100.000 francs.

HAUTE-SAVOIE. — La municipalité d'Annemasse va faire procéder prochainement à l'adjudication d'importants travaux d'adduction d'eau et de construction d'un abattoir public. L'eau sera captée sur le flanc de la montagne des Voirons et sera amenée à Annemasse par une conduite de 17 kilomètres de longueur ; le montant des travaux sera de plus de 300.000 francs. L'auteur du projet est M. Espinasse, conducteur des ponts et chaussées, à Saint-Julien. L'abattoir sera construit sur le bord de la rivière l'Arve, à proximité de la ville ; le devis s'élève à 70.000 francs.

ISERE. — Le programme des travaux de pavage et d'égout, à Grenoble, pour l'année 1907, s'élève à 99.241 fr. 70. Ils comprendront : achèvement de la transformation du cours Saint-André ; ouverture du premier tronçon du chemin des 120-Toises entre le cours Berriat et l'extrémité sud de la propriété Bouchayer et Viallet ; construction d'un égout entre l'avenue de la Gare et la place de la Bastille ; construction de rigoles rue de la Métallurgie, quai Claude-Bernard, rue du Villard-de-Lans, rue Emile-Gueymard, rue du Drac, rue Abbé-Grégoire, rue d'Alembert, etc.

PUY-DE-DOME. — Une subvention de 12.500 francs, a été votée pour l'appropriation de l'école de jeunes filles de Clermont-Ferrand.

SAONE-ET-LOIRE. — Dans sa réunion du 26 avril, le Conseil municipal de Mâcon, réuni en séance extraordinaire, a décidé l'agrandissement de l'école de filles de la rue de Lyon et de l'école de garçons du quartier Rambuteau, la construction d'un réseau d'égouts ; l'aménagement de l'abattoir et la construction d'une conduite en tuyaux de ciment pour conduire les eaux de cet établissement en Saône ; l'installation de l'électricité à Mâcon ; la construction d'écoles primaires ; la construction d'un hôtel des Postes.

AVIS ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Hospices civils de Lyon.

Adjudication, le 28 mai 1907, passage de l'Hôtel-Dieu, n^o 56, à deux heures, pardevant M^e Berger, notaire, demeurant rue Puits-Gaillot, 1, de la locaterie de Valtin, située sur les communes de Briant et de St-Christophe-en-Brionnais (Saône-et-Loire). Surface : 2 hectares 82 ares 70 centiares.

Mise à prix : 9.000 francs.

Renseignements à l'Administration Centrale des Hospices, passage de l'Hôtel-Dieu, n^o 56.

Les revendications des ouvriers menuisiers de Lyon.

Depuis quelque temps, les ouvriers menuisiers formulent des revendications qu'ils ont résumées de la façon suivante :

« Article premier. — Le tarif à façon de 1880 reste aboli.

« Art. 2. — La journée reste fixée à 10 heures ; le prix de l'heure est de 0 fr. 65 ; les heures de nuit comptées entre huit heures du soir et cinq heures du matin seront payées le double, soit 1 fr. 30.

« Art. 3. — Le déplacement hors barrières, jusqu'à trois kilomètres, est fixé à 0 fr. 65 par journée complète ; au-dessus de trois kilomètres, il sera alloué 2 francs par jour, frais de voyage en plus.

« Art. 4. — Pour indemniser l'ouvrier de la fourniture des outils, dénommés outils de caisse, il sera alloué un surplus de 2 % sur les salaires.

« Art. 5. — La paye aura lieu toutes les deux semaines et le samedi soir.

« Toute convention contraire au présent tarif sera nulle et non avenue. »

A la suite d'une réunion tenue il y a quelques jours à la Bourse du travail, une Commission a été chargée de les transmettre aux maîtres menuisiers. Les patrons ont, de leur côté nommé une Commission chargée de s'aboucher avec la Commission ouvrière.

Au Syndicat de garantie.

Nous applaudissons au choix qui vient d'être fait, à la dernière Assemblée générale du Syndicat de Garantie, de M. Victor comme administrateur. M. Victor, de la maison Ribayron et Victor, juge au Tribunal de commerce de Lyon, apportera dans ces fonctions une compétence et un esprit judicieux qui seront des plus utiles à l'important groupement d'assurances contre les accidents.

DEMANDES EN AUTORISATION DE BATIR

Du 29 Avril au 10 Mai 1907

LYON

- Rue Saint-Pothin, 7. — Atelier. — Propr., M. Marrel. — Arch., M. Pras.
- Rue Bellecombe, 110. — Maison. — Propr., M. Grumel. — Arch., M. Nevière.
- Chemin des Massues, 54. — Exhaussement. — Propr., M. Mouterde. — Entrepr., M. Salmet.
- Rue Saint-Eusèbe, 15 bis. — Annexe. — Propr., M. Romarie. — Entrepr., M. Gaillard.
- Rue Alfred-de-Musset, 10. — Maison. — Propr., M. Ginot. — Arch., M. Pinet.
- Cours Vitton, 90. — Maison. — Propr., M. Gounet. — Arch., M. Michut.
- Cours Vitton, 92. — Maison. — Propr., M. Pras. — Arch., M. Michut.
- Route de Vienne, 32. — Construction d'une loge. — Propr., M. Tardy. — Arch., M. Cuny.
- Avenue du Parc, 7. — Garage. — Rue Crillon, 22. — Exhaussement. — Propr., M. Bozue. — Arch., MM. Fanton et Duranson.
- Rue Ney, 26. — Maison. — Propr., M. Portanery. — Arch., M. Martinon.
- Chemin des Cures, 17. — Hangar. — Propr., MM. Joubert et Naton.
- Avenue de Saxe, rurs de Bonnel, Vendôme et Charpenay. — Garage et dépendances. — Propr., MM. Christy et Médecet. — Arch., M. Bouilhères.

RÉSULTATS DES ADJUDICATIONS

- Rhône.** — 4 mai. — *Préfecture.* — Route nationale n° 7. Pavage de la chaussée. Montant, 65.500 fr. Soumissionnaires : MM. Feneyrol fils, 4 p. 100. — Duffier, 5 p. 100. — Milamant, 2 p. 100. — Guillaume, 12 p. 100. — Adj., M. Freynet, 9, rue Bellecombe, à Villeurbanne, 15 p. 100 de rabais.
- Rhône.** — 3 mai. — *Hospices civils de Lyon.* — Construction de l'asile Bertholon-Mourier, — 1^{er} lot. Terrasse, maçonnerie. Montant, 73.900 fr.

Soumissionnaire : M. Bourdeaux, 1,12 p. 100. — Adjudic., M. Boursier, rue Ney, 85, à Lyon, 3 p. 100 de rabais. — 2^e lot. Charpente. Montant, 17.300 fr. Soumissionnaire : M. Lafosse, augmentation. Adjud. Société des ouvriers charpentiers, 5, rue Bruxelles, à Lyon, 2 p. 100 de rabais. — 3^e lot. Menuiserie. Montant, 16.800 fr. Soumissionnaire : M. Cochet, augmentation. — Adjud., M. Marchal, 14, rue Croix-Jordan, à Lyon, 1 p. 100 de rabais. — 4^e lot. Serrurerie, quincaillerie. Montant, 17.000 fr. Soumissionnaires : MM. Barbier, 1 p. 100. — Tarcens, 8,02 p. 100. — Adjud., M. Coudan, 47, rue de Seze, à Lyon, 13,26 p. 100 de rabais. — 5^e lot. Plâtrerie, peinture. Montant, 13.000 fr. Soumissionnaires : MM. Jullien, 0,01 p. 100. — Lahasse, 0,50 p. 100. — Union Lyonnaise des peintres-plâtriers, 1,40 p. 100. — Adjud., M. Paré, 28, rue du Plat, à Lyon, 2 p. 100 de rabais. — 6^e lot. Ferblanterie, plomberie. Montant, 6.900 fr. Soumissionnaires : MM. Délogé, 15 p. 100. — Lelaquay, 13,55 p. 100. — Clément, 10 p. 100. — Berlie et Cie, 8,60 p. 100. — Adjud., M. Fiorina, 20, rue Godefroy, à Lyon, 16,55 p. 100 de rabais.

Doubs — 18 avril. — *Sous-préfecture de Montbéliard.* — Travaux communaux et vicinaux. — 1^{er} lot. Bonnétage. Construction d'un bureau de poste. Montant, 15.481 fr. 19. Adjud., M. Bobbia, à Russey, prix du devis. — 2^e lot. Damprichard. Construction d'un bureau de poste. Montant, 13.569 fr. 65. Pas de soumissionnaires. — 3^e lot. Fontenelles. Construction d'une école. Montant, 28.258 fr. 06. Renvoyée à une date ultérieure. — 4^e lot. Montandon. Chemin vicinal, consolidation de talus. Montant, 4.571 fr. 71. Adjud., M. Quadri, à Saint-Hippolyte, prix du devis.

Haute-Loire. — 4 mai. — *Sous-préfecture de Brioude.* — Chemin vicinal ordinaire. Construction. Montant, 8.000 fr. Soumissionnaires : MM. Mouthe, Tuffery, prix du devis. — M. Meyras, 1 p. 100. — Adjud., M. Vignal, à Espallem, 2 p. 100 de rabais.

Haute-Loire. — 8 mai. — *Sous-préfecture d'Yssingeaux.* — Chemin vicinal de Saint-Jeures à Laptès. Construction. Montant, 6.800 fr. Adjud., M. Viaillard, à Pence, 6 p. 100 de rabais.

Haute-Loire. — 5 mai. — *Mairie de Saint-Martin-de-Fugères.* — Construction d'une école mixte. Montant, 9.178 fr. 56. Soumissionnaires : MM. Boulanger, 4 p. 100. — Bourdelin, 4 p. 100. — Adjud., M. Reynaud, à Saint-Martin-de-Fugères, 5 p. 100 de rabais.

Haute-Saône. — 7 mai. — *Mairie de Vesoul.* — Construction d'un hôtel de Caisse d'Epargne. Montant, 100.000 fr. Soumissionnaire : M. Lioret, 6 p. 100. — Adjud., M. Piretti, à Loulans-les-Forges, 9 p. 100 de rabais.

Jura. — 6 mai. — *Sous-préfecture de Poligny.* — Travaux communaux. 1^{er} lot. Saint-Thiébaud. Adduction d'eau. Montant, 7.655 fr. 18. Pas de soumissionnaire. — 2^e lot. Nans. Construction chemin rural. Montant, 2.888 fr. 05. Pas de soumissionnaire. — 3^e lot. Mignovillard. Rectification du chemin. Montant, 5.565 fr. 45. Adjud., M. Paulin, à Mignovillard, 0,05 p. 100 de rabais. — 4^e lot. Chamolle. Elargissement et construction du chemin rural. Montant, 1.290 fr. 72. Adjud., M. Bernard, à Poligny, prix du devis.

Loire. — 5 mai. — *Mairie de Cuinzier.* — Agrandissement et réfection d'écoles et de la mairie. Pas de soumissionnaires.

Loire. — 5 mai. — *Mairie de Néronde.* — Chemin vicinal ordinaire n° 6. Montant, 8.700 fr. Soumissionnaires : M. Garachon, prix du devis. — MM. Petit, 4 p. 100. — Mourdon, 2 p. 100. — Bourgein, 1 p. 100. — Adjud., M. Lebayle, à Saint-Jodard, 5 p. 100 de rabais.

Loire. — 5 mai. — *Mairie de Saint-Julien-Molin-Molette.* — Construction d'un hôpital-hospice. Montant, 73.066 fr. 25. Soumissionnaires : MM. Bugnaret et Delarbre, 6 p. 100. — Nenot, 15 p. 100. — Grangette, 5 p. 100 d'augmentation. — M. Fauché aîné, prix du devis. — MM. Murgue et Barbaud, 5 p. 100. — Moutôt, 1 p. 100. — Bonnardel, 1 p. 100. — Rix, 1 p. 100. — Grenier, 1 p. 100. — Adjud., M. Blache, à Bourg-Argental, 13 p. 100 de rabais.

Saône-et-Loire. — 11 mai. — *Préfecture.* — Construction d'un pont en maçonnerie de cinq arches et de 176 mètres d'ouverture totale sur la Saône. Montant, 385.000 fr. Soumissionnaires : MM. Souillard frères, 15 p. 100 d'augmentation. — M. Raguot, prix du devis. Adjud., MM. Léonard frères, 6, rue Denis-Papin, à Saint-Etienne, 3 p. 100 de rabais.

Savoie. — 6 mai. — *Sous-préfecture de Moûtiers.* — Travaux communaux. Bellentre. Adduction d'eau. Montant, 7.000 fr. Adjud., M. Aulas, à Moûtiers, 4 p. 100 de rabais. — Macôt. Alimentation en eau. Mont., 13.999 fr. Pas de soumissionnaire. — Montgirod. Construction d'une école. Montant, 12.000 fr. Soumissionnaires : MM. Mova, 7 p. 100. — Bianchetti, 2 p. 100. — Soprani, 5 p. 100. — Adjud., M. Camossa, à Moûtiers, 10 p. 100 de rabais.

Var. — 30 avril. — *Mairie de Sanary.* — Construction d'un abattoir 1^{er} lot. Terrasse, maçonneries. Montant, 11.920 fr. 26. Adjudic., M. Caresiate, rue Croix-Vidal, 3, à Toulon, 13 p. 100 de rabais. — 2^e lot. Charpente. Montant, 396 fr. 26. Non adjugé. — 3^e lot. Menuiserie. Montant, 966 fr. 30. Adjud., Mme veuve Roybon, à Toulon, 9 p. 100 de rabais. — 4^e lot. Serrurerie, ferronnerie. Montant, 1.083 fr. — Adjud., M. Estienne, à Sanary, 3,50 p. 100 de rabais. — 5^e lot. Zinguerie, plomberie. Montant, 668 fr. 10. Adjud. M. Arnaud, à Sanary, 21 p. 100 de rabais. — 6^e lot. Peinture, vitrerie. Montant, 354 fr. 01. Adjud., M. Spennazza, à Sanary, 7 p. 100 de rabais.

MISES EN ADJUDICATION

- Rhône.** — Samedi 25 mai 1907, 2 h. — *Préfecture.* — Travaux départementaux. Adjudication restreinte. Agrandissement de l'asile départemental d'aliénés. — 1^{er} lot. Canalisation d'eau et installation des salles de bains, lavabos, W.-C. des nouveaux pavillons de l'asile départemental d'aliénés du Rhône. Montant, 43.115 fr. 19. Somme à valoir, 4.311 fr. 52. Ensemble, 47.326 fr. 71. Cautionnement, 1.600 fr. — 2^e lot. Réfection des W.-C. des

bâtiments des services généraux de l'asile départemental d'aliénés du Rhône. Montant, 5.915 fr. 60. Cautionnement, 200 fr. — La soumission à laquelle sera joint le récépissé de cautionnement pourra être déposée à la boîte de la préfecture les 21, 22 et 23 mai, de 9 heures à midi et de 2 heures à 5 heures 1/2. La boîte sera levée le 23 mai avant 5 heures 1/2 du soir. Renseignements à la préfecture (5^e division).

Rhône. — Dimanche 26 mai, 10 h. — *Mairie de Vaugneray.* — Aliments en eau. Distribution d'eau potable dans l'agglomération de « La Maison Blanche », construction d'un réservoir près la gendarmerie, établissement d'une canalisation en prolongement de celle existante, installation de bouches d'incendie et de branchements particuliers. Montant, 9.548 fr. 27. Cautionnement, 200 fr. — Visa, dix jours avant l'adjudication, par M. l'agent voyer d'arrondissement, de Lyon-Ouest. Renseignements à la mairie.

Rhône. — Mardi 28 mai, 2 h. — *Mairie de Saint-Fons.* — Travaux communaux. Construction d'une école de filles et d'une école maternelle. — 1^{er} lot. Terrassement, maçonnerie. Montant, 58.475 fr. 26. Cautionnement, 2.900 fr. — 2^e lot. Pierre de taille. Montant, 8.050 fr. 02. Cautionnement, 400 fr. — 3^e lot. Charpente. Montant, 15.858 fr. 80. Cautionnement, 750 fr. — 4^e lot. Menuiserie. Montant, 19.198 fr. 68. Cautionnement, 450 fr. — 5^e lot. Serrurerie. Montant, 9.548 fr. 44. Cautionnement, 475 fr. — 6^e lot. Plâtrerie, peinture, vitrerie. Montant, 10.228 fr. 70. Cautionnement, 500 fr. — 7^e lot. Ferblanterie, zinguerie. Montant, 3.142 fr. 80. Cautionnement, 150 fr. — Renseignements à la mairie et chez M. Goubet, architecte, 2, place Meissonnier, à Lyon.

Ain. — Dimanche 26 mai, 2 h. — *Mairie de Thoissey.* — Agrandissement et transformation de l'hôpital. Montant, 48.251 fr. 95. — Visa, huit jours avant l'adjudication, par M. Ferrand, architecte, à Bourg. Les soumissions devront parvenir deux jours avant l'adjudication. Renseignements à la mairie et chez l'architecte.

Ain. — Jeudi 6 juin, 2 h. — *Mairie de Bourg.* — Restauration et agrandissement de l'école de garçons de la rue Bichat. — 1^{er} lot. Terrassement, maçonnerie, ciment, pierre de taille, etc. Montant, 59.193 fr. 17. Cautionnement, 3.000 fr. — 2^e lot. Charpente, couverture, etc. Montant, 12.978 fr. 97. Cautionnement, 650 fr. — 3^e lot. Ferblanterie, zinguerie, etc. Mont., 6.592 fr. 88. Cautionnement, 200 fr. — 4^e lot. Menuiserie, parquets, etc. Montant, 13.800 fr. 96. Cautionnement, 700 fr. — 5^e lot. Gros fers, serrurerie et quincaillerie. Montant, 7.365 fr. 78. Cautionnement, 370 fr. — 6^e lot. Plâtrerie, peinture, vitrerie, fumisterie. Montant, 8.343 fr. 20. Cautionnement, 420 fr. — Visa, jusqu'au 4 juin, par M. Cl. Royer, architecte, à Bourg, 15, boulevard Paul-Bert. Renseignements à la mairie.

Ain. — Dimanche 26 mai, 3 h. — *Mairie de Ruffieu.* — Chemin vicinal ordinaire n° 7. Construction entre la partie ouverte et la limite de Lompnes, sur 1.478 m. 17. Montant, 15.500 fr. Cautionnement, 600 fr. — Visa par M. l'agent voyer en chef, huit jours avant l'adjudication. Renseignements à la mairie ou au bureau de l'agent voyer cantonal de Champagne.

Ardeche. — Samedi 25 mai, 2 h. — Construction d'une école primaire mixte au hameau de Saint-Alban. Montant, 9.938 fr. 40. Cautionnement, 400 fr. — Renseignements à la mairie

Drôme. — Samedi 18 mai, 2 h. 1/2. — *Sous-préfecture de Die.* — Construction de chemin vicinaux ordinaires. — 1^{er} lot. Charens. Chemin n° 2. Entre le chemin d'intérêt commun n° 45 et le hameau de Chiton, sur 1.328 m. Montant, 10.500 fr. Cautionnement, 300 fr. — 2^e lot. Suze. Entre le hameau des Jeux et la limite de Beaufort, sur 2.507 m. 85. Montant, 25.000 fr. Cautionnement, 800 fr. — Visa, huit jours avant l'adjudication, par M. l'agent voyer d'arrondissement. Renseignements dans les bureaux de l'agent voyer.

Drôme. — Samedi 25 mai, 1 h. — *Die.* — Inspection des eaux et forêts. Travaux forestiers. — 1^{er} lot. Série de Brette. Construction d'un sentier muletier. Montant, 1.351 fr. Cautionnement, 45 fr. — 2^e lot. Série de Petit-Paris. Construction d'une baraque en maçonnerie. Montant, 1.495 fr. 82. Cautionnement, 50 fr. — 3^e lot. Série de Glandage. Construction de trois sentiers muletiers. Montant, 8.653 fr. Cautionnement, 289 fr. — 4^e lot. Série de Bonneval. Construction d'un sentier muletier. Montant, 7.582 fr. Cautionnement, 253 fr. — 5^e lot. Série de Barnave. Construction d'un chemin forestier. Montant, 1.902 fr. Cautionnement, 63 fr. — Renseignements chez l'inspecteur des eaux et forêts, à Die.

Drôme. — Jeudi 23 mai, 2 h. 1/2. — *Sous-préfecture de Nyons.* — Travaux sur chemins vicinaux ordinaires. — 1^{er} lot. Reilhanette. Chemin n° 1. Construction entre Reilhanette et la limite de Montbrun-les-Bains, sur 741 m. Montant, 5.800 fr. Cautionnement, 175 fr. — 2^e lot. Vercoiran. Chemin n° 11. Construction d'un pont à deux arches de 10 mètres d'ouverture chacune sur le torrent de l'Ouvéze et des abords, sur 363 m. Montant, 16.000 fr. Cautionnement, 500 fr. — Visa, huit jours avant l'adjudication, par M. l'agent voyer d'arrondissement de Nyons. Renseignements au bureau de l'agent voyer.

Drôme. — Samedi 25 mai, 2 h. 1/2. — *Sous-préfecture de Montélimar.* — Sauzet. Chemin vicinal ordinaire n° 7, dit des Ecloseaux. Construction entre le chemin vicinal ordinaire n° 4 et le chemin d'intérêt commun n° 28, sur 2.436 m. Montant, 9.800 fr. Cautionnement, 300 fr. — Visa, huit jours avant l'adjudication, par l'agent voyer d'arrondissement de Montélimar. Renseignements au bureau de l'agent voyer.

Drôme. — Lundi 27 mai, 11 h. — *Mairie de Saint-Jean-en-Royans.* — Travaux forestiers. Forêt de Lente. 1^{er} lot. Fourniture de 666 mc. de pierres cassées sur les routes de l'Echarasson et de Combe-Laval. Montant, 3.122 fr. 80. Cautionnement, 105 fr. Frais, 21 fr. 40. — 2^e lot. Fourniture de 300 mc. de pierres cassées sur les routes du bassin de Lente. Montant, 990 fr. Cautionnement, 33 fr. Frais, 10 fr. 40. — 3^e lot. Fourniture de 300 mc. de pierres cassées sur les routes du versant de Bouvante. Mont., 495 fr. Cautionnement, 17 fr. Frais, 7 fr. 90. — 4^e lot. Réparations diverses à la maison forestière des Eygazières. Montant, 1.117 fr. 47. Cautionnement, 38 fr. Frais, 11 fr. — Forêt

de Léoncel. 5^e lot. Fourniture de 82 mc. de pierres cassées sur les routes forestières. Montant, 270 fr. 60. Cautionnement, 10 fr. Frais, 6 fr. 80 — 6^e lot. Réparations diverses à la maison forestière de Léoncel et à la baraque annexe. Montant, 674 fr. 86. Cautionnement, 25 fr. Frais, 8 fr. 80.

Drôme. — Mercredi 29 mai, 2 h. — *Mairie de Die.* — Travaux d'alimentation d'eau. Montant, 16.840 fr. Cautionnement, 450 fr. — Visa, huit jours avant l'adjudication, par l'architecte. Renseignements à la mairie.

Drôme. — Samedi 1^{er} juin, 2 h. 1/2. — *Préfecture.* — Travaux sur routes nationales. 1^{er} lot. Route n° 93. Construction d'un égout et établissement de trottoirs dans la traverse de Die. Montant, 17.000 fr. Cautionnement, 500 fr. — 2^e lot. Route n° 7. Plantations d'arbres entre 103 k. 200 et 105 k. 900. Montant, 3.100 fr. Cautionnement, 100 fr. — 3^e lot. Même route. Plantations d'arbres entre 111 k. 710 et 115 k. 490. Montant, 4.200 fr. Cautionnement, 125 fr. — 4^e lot. Route n° 93. Plantations d'arbres entre 75 k. 120 et 76 k. 350. Montant, 1.300 fr. Cautionnement, 100 fr. — Visa, huit jours avant l'adjudication, par M. Clerc, ingénieur en chef, à Valence. Renseignements à la préfecture et aux bureaux des ingénieurs, à Valence, pour les 2^e et 3^e lots, à Montélimar pour les 1^{er} et 4^e lots.

Drôme. — Lundi 3 juin, 1 h. — *Mairie de la Chapelle-en-Vercors.* — Travaux forestiers. Forêt du Vercors. — 1^{er} lot. Fourniture de 184 mc. de pierres cassées sur les routes des Rangs, de Fourmillière, de Pré-Rateau et de Mirailloane. Montant, 552 fr. Cautionnement, 19 fr. Frais, 8 fr. 20 — 2^e lot. Fourniture de 80 mc. de pierres cassées sur les routes de Coche, des Rangs-de-Charles, de Brutinel et de la Baume. Montant, 240 fr. Cautionnement, 8 fr. Frais, 6 fr. 80. — Renseignements chez MM. les Chefs de cautionnement à Valence et à La Chapelle et chez M. le Brigadier des eaux et forêts à Saint-Jean.

Isère. — Samedi 25 mai, 10 h. — *Grenoble Sud.* — Inspection des eaux et forêts. Travaux forestiers. 1^o Réparations aux maisons forestières de la forêt domaniale de Prémol. Montant, 1.558 fr. Cautionnement, 52 fr. — 2^o Construction de cinq barrages et de quatre contre-barrages dans le torrent de Saint Antoine et le ravin des Alberts. Montant, 9.706 fr. Cautionnement, 324 fr. — 3^o Construction de quatre barrages et de quatre contre-barrages dans le ravin de Miribel. Montant, 5.392 fr. Cautionnement, 180 fr. — Renseignements chez M. l'inspecteur des eaux et forêts, à Grenoble, 2, rue de la Paix, chez M. l'inspecteur-adjoint des eaux et forêts, à Vizille, et chez M. le Garde général des eaux et forêts, à Bourg-d'Oisans.

Isère. — Dimanche 26 mai, 11 h. — *Mairie de Quaix.* — Construction du chemin vicinal ordinaire n° 2, de Quaix dit du Pont-de-Vence, entre le Pont-de-Vence et le hameau de Montcult. Montant, 33.800 fr. Cautionnement, 1.000 fr. — Renseignements à la mairie.

Isère. — Dimanche 26 mai, 2 h. — *Mairie de Saint-Julien-de-l'Herms.* — Travaux vicinaux. Chemin vicinal ordinaire n° 1, de Saint-Julien à Ville-neuve, à Pisieu et à Beurepaire. Construction entre le ruisseau de Bordonnon et le hameau de Bourguignon, sur 599 m. 45. Montant, 5.500 fr. Cautionnement, 220 fr. — Visa huit jours avant l'adjudication, par l'agent d'arrondissement, à Vienne. Renseignements à la mairie et au bureau de l'agent voyer cantonal de Beurepaire.

Loire. — Jeudi 23 mai, 11 h. — *Préfecture.* — Entretien des bâtiments, départementaux pendant cinq ans. — 1^{er} lot. Arrondissement de Saint-Etienne. Montant annuel, 3.130 fr. Cautionnement, 1.000 fr. — 2^e lot. Arrondissement de Montbrison. Montant annuel, 1.140 fr. Cautionnement, 500 fr. — Dépôt des soumissions la veille de l'adjudication, avant 3 heures. Renseignements à la préfecture (2^e division).

Isère. — Dimanche 2 juin, 10 h. — *Mairie de Saint-Geoire-en-Val-daine.* — Hôpital-hospice. — 1^{er} lot. Terrassements, maçonneries, ciments, pierre de taille, carrelages et faïences. Montant des travaux y compris somme à valoir pour imprévus, 39.509 fr. 13. Cautionnement, 2.000 fr. — 2^e lot. Charpenterie. Montant, 16.370 fr. 70. Cautionnement, 1.000 fr. — 3^e lot. Menuiserie et quincaillerie. Montant, 8.037 fr. 95. Cautionnement, 800 fr. — 4^e lot. Serrurerie et gros fers. Montant, 6.383 fr. 25. Cautionnement, 500 fr. — 5^e lot. Plâtrerie, peinture, vitrerie. Montant, 6.805 fr. 50. Cautionnement, 700 fr. — 6^e lot. Zinguerie, plomberie. Montant, 2.811 fr. 90. Cautionnement, 500 fr. — Visa du certificat de capacité de moins de deux ans de date, par M. Olgiaty, architecte, à Lyon, rue Vendôme, 90. Le projet de ces travaux est déposé au secrétariat de la mairie et dans les bureaux de M. Olgiaty, architecte, situés à Voiron, cours Sénozan, 10, le mercredi, de 9 heures à 11 heures du matin et tous les autres jours en ses bureaux à Lyon, 90, rue Vendôme, où les entrepreneurs peuvent en prendre connaissance.

Loire. — Dimanche 26 mai. — *Mairie de Saint-Jean-Michel.* — Construction d'une école de filles. 1^{er} lot. Maçonnerie, pierre de taille, ciments, charpente, zinguerie. Montant, 10.038 fr. 39. — 2^e lot. Menuiserie, parquets, serrurerie. Montant, 2.868 fr. 15. — 3^e lot. Plâtrerie, peinture, vitrerie. Montant, 1.760 fr. 16. Cautionnement, 1/20. — Visa par M. Jury, architecte, boulevard de la République, 4, à Vienne. Renseignements à la mairie.

Loire. — Dimanche 26 mai, 9 h. — *Mairie de la Terrasse-sur-Dorlay.* — Travaux communaux. Agrandissement de l'école. Terrassement, maçonnerie, pierre de taille, ciment et couverture. Montant, 14.758 fr. 30. Cautionnement, 1.000 fr. — Visa, huit jours avant l'adjudication, par M. Bernard, architecte, 3, rue de la Charité, à Saint-Etienne. Renseignements à la mairie.

Loire. — Dimanche 26 mai, 10 h. — *Mairie de Doizieu.* — Travaux communaux. — 1^{er} lot. Groupe scolaire de Doizieu. Terrassement, maçonnerie, pierre de taille, ciment et couverture. Montant, 22.069 fr. 27. Cautionnement, 1.600 fr. — 2^e lot. Groupe scolaire de Saint-Just. Terrassement, maçonnerie, pierre de taille, ciment et couverture. Montant, 13.333 fr. 40. Cautionnement, 1.000 fr. — Visa, huit jours avant l'adjudication, par M. Bernard, architecte, 3, rue de la Charité, à Saint-Etienne. Renseignements à la mairie.

Saône-et-Loire. — Samedi 8 juin, 2 h. — *Préfecture.* — Chemin de grande communication n° 63, de Digoin à Toulon-sur-Aroux. Achèvement des travaux de construction, sur la Loire, d'un pont en maçonnerie de neuf arches de 26 mètres chacune, en remplacement du pont suspendu actuel. Montant, 276.125 fr. 23. A valoir, 28.135 fr. 49. Total, 304.260 fr. 72. Cautionnement, 8.000 fr. — Visa, huit jours avant l'adjudication, par M. Tourtay, ingénieur en chef, agent voyer en chef, 13, place Saint-Vincent, à Mâcon. Les soumissions devront être déposées à la préfecture, le vendredi 7 juin avant 4 heures du soir, ou parvenir par la poste, sous pli recommandé, par le premier courrier du samedi. Renseignements à la préfecture (2^e division).

Saône-et-Loire. — Jeudi 23 mai, 2 h. — *Asile départemental d'aliénés à Mâcon.* — Construction d'une buanderie. 1^{er} lot. Terrasse et maçonnerie. Montant, 13.431 fr. Cautionnement, 650 fr. — 2^e lot. Charpente. Montant, 1.564 fr. 41. Cautionnement, 75 fr. — 3^e lot. Couverture et zingage. Montant, 2.240 fr. 50. Cautionnement, 110 fr. — 4^e lot. Menuiserie. Montant, 998 fr. 07. Cautionnement, 50 fr. — 5^e lot. Serrurerie et quincaillerie. Montant, 1.868 fr. Cautionnement, 90 fr. — 6^e lot. Plâtrerie, peinture et vitrerie. Montant, 652 fr. 38. Cautionnement, 30 fr. — Visa par l'architecte du département. Dépôt des soumissions la veille de l'adjudication, avant midi. Renseignements à l'asile.

Ministère de la Guerre. — Lundi 10 juin. — *Mairie de Nice.* — Service du génie. Chefferie de Nice. Travaux à exécuter dans la place de Peiracava pour la construction de planchers en chêne dans la caserne Crénant en 1907. Montant de l'entreprise, 2.800 fr. — Le cahier des charges et les pièces du marché sont déposés à la Chefferie du génie de Nice, rue Ségurane, 1, où on peut en prendre connaissance. Les pièces nécessaires pour être admis à concourir devront être fournies au plus tard le 22 mai 1907. Pour tous autres renseignements, consulter les affiches.

SPECTACLES

CÉLESTINS Le Théâtre des Célestins qui nous a donné, cette saison, des spectacles dignes de son ancienne réputation, va entrer dans la dernière quinzaine de ses représentations.

Après vingt scènes nouvelles et l'organisation de matinées classiques qui furent autant de représentations sans lendemain, la direction a proposé d'offrir à son fidèle public d'habitues la pièce qui à juste titre, déient le record du succès, nous voulons parler du *Voleur*, la belle œuvre de Henri Bernstein.

La moindre analyse déve'opperait l'œuvre du grand écrivain et d'auteurs, l'on a tant parlé du *Voleur* que tout le monde ira voir cette pièce. Elle sera d'autant plus intéressante en son interprétation que M^{lle} Blanche

Toutain, l'exquise artiste tant appréciée viendra créer le rôle à Lyon, avec MM. Paul Plan, Lacroix, Frémont, etc.

La première du *Voleur* est fixée à Mardi 21 courant, on la jouera jusqu'au dimanche 26 inclus. Lundi 27 et mardi 28 mai, deux représentations de la *Griffe*, de Henri Beustein, avec le concours de Claude Garry, ancien pensionnaire de la Comédie Française.

Enfin, mercredi 29 courant et jeudi 30 (en matinée et soirée) et vendredi 31, quatre représentations de *La Souris*, avec Blanche Toutain et Claude Garry.

Prochainement, le théâtre Antoine et la troupe Sarah Bernhardt. Consulter les affiches pour les dates et l'ordre des spectacles.

CASINO-KURSAAL Les Dellagio, les duettistes Tourni-Ke, gros succès de M^{lle} Dartèle, Jean Peheu et de M^{lle} Séviane et Charlus dans *Ah! non ce qu'on s'amuse*. Dimanche et lundi, matinées pour les fêtes.

OLYMPIA 66, rue Duquesne. — A en juger par les nombreux et sensationnels débuts effectués vendredi dernier, on voit que le très joli Music-Hall estival de la rue Duquesne tient à conserver la brillante réputation acquise l'an dernier. Les Silvas, les pompiers portugais, font l'admiration du public. Les trois Sandors, équilibristes olympiques sur fils aériens; les deux aéronautes, dernier chic Pst et Chut. Montel dans ses lamentations fantaisistes, désopilantes et abracadabrantes, Charl'X. M. dans des œuvres sur l'actualité fait ressortir son talent de bon diseur et d'excellent chanteur satirique : M^{lle} Mirapoix à la très jolie voix; Ressoif, bien typique dans ses chansons; Corez, joyeux troupier. Toujours applaudis MM. Henriet, Monganet, M^{mes} Jane Helly, Dyva, Lydie de Chesnay, etc. Le cosmographe gaut avec ses vues d'une fixité extraordinaire est un des meilleurs attrait du programme.

Dimanche 19, lundi 20, à l'occasion des fêtes de Pentecôte. Grandes matinées à 2 heures avec les attractions, les étoiles et toute la troupe, de même que jeudi 23, à 2 heures, spectacle ré-ervé aux familles.

THÉÂTRE CINÉMA-PATHÉ-GROLÉE 6, rue Grolée, Tous les jours, séances d'une heure, en matinée de 2 h. 1/2 à 6 h. 1/2. Les dimanches et fêtes, à partir de 1 h. 1/2. Grande soirée, tous les jours, de 8 h. 1/2 à 11 heures. Bureaux à 8 heures.

SCALA Dernières représentations. La Bodeni-Solinski, Hartson's et ses fantômes. Clôture le 20.

L'Imprimeur-Gerant: A. REY.

Lyon. — Imprimerie A. REY, 4, rue Gentil. — 43701

Tirage :
6 Octobre 1907

LOTÉRIE D'ARLES

(BOUCHES-DU-RHÔNE)

Construction d'un Hôpital-Hospice

AUTORISÉE PAR ARRÊTE MINISTÉRIEL DU 8 MAI 1905

UN DE **TROIS GROS LOTS** DEUX DE

120.000 fr. — 10.000 fr.

5 lots de 1.000 fr. — 10 lots de 500 fr. — 100 lots de 100 fr.

Soit en tout 160.000 fr. tous payables en argent.

En vente dans toute la France et les Colonies, chez Librairies, Bureaux de tabacs, etc. Pour recevoir à domicile, envoyer à l'AGENCE FOURNIEUR, 14, rue Confort, Lyon, concessionnaire générale, mandat-poste du montant des billets avec enveloppe affranchie à 0,15 pour 5 bil. ets.

FOURNISSEURS DE LA CONSTRUCTION

ARDOISES, TUILES, BRIQUES, POTERIE & SABLE

ARDOISES pour toitures, dalles, urinoirs, tablettes tableaux, etc. Entrepôt J. GUICHARD fils, seul représentant de la Commission des Ardoisières d'Angers, chemin de Vacques, 50 bis. LYON

FAVRE FRERES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Plâtres, chaux hydrauliques et ciments. Carreaux de Verdun, tuyaux Grès et Boisseaux, Ardoises.

CIMENTS, CHAUX, PLATRE, BITUME & PAVES

FAVRE FRERES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Ciments de Grenoble. Chaux hydrauliques et plâtres. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Carreaux de Verdun.

PEINTURE & PLATRE

FAVRE FRERES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. — Fabrique de plâtre de Lyon, entrepôt général des Tuileries de Bourgogne, chaux hydrauliques et ciments Carreaux de Verdun, Ardoises.

CÉRAMIQUE

PRODUITS CÉRAMIQUES, PROST FRERES, fabricant Jean-Claude PROST, succés, à la Tour-de-Salvagny (Rhône). Magasins et bureaux à Lyon, quai de Bondy 16. Spécialité de tuyaux en terre cuite et tuyaux en grès pour conduites d'eau et pour bâtiments. Appareils pour sièges incandes, panneaux et carreaux en faïence, etc. — Succursale à St-Etienne, rue de la Préfecture, 22

FAVRE FRERES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne Plâtres, Tuyaux Grès et Boisseaux, Ardoises.

F. LAUZUN & C^{IE}

BOURG-SAINT-ANDÉOL (Ardèche)

CARRELAGES MOSAIQUES, GRANITÉS ET INCRUSTÉS DE MARBRE

BALUSTRADES
à partir de 10 francs le mètre courant



BALUSTRADES
à partir de 10 francs le mètre courant

OUVRAGES EN PIERRE DE TOUTE PROVENANCE

Taillés mécaniquement, tournés
ou sculptés.

Envoi franco de l'Album

Adresse télégraphique :
RIVACIER

RIVORY & JOLY (A. et M.)
INGÉNIEURS

TÉLÉPHONE 28-88 Bureaux et Dépôts : Rue de la Méditerranée, Rue Raulin, LYON

FOURNITURES DE TOUS LES APPAREILS POUR CHAUFFAGE

A BASSE ET A HAUTE PRESSION

Chaudières de tous systèmes ♦ Tubes ♦ Raccords ♦ Tuyaux ♦ Ailettes
Radiateurs ♦ Robinetterie ♦ Purgeurs et tous autres accessoires

Représentants : Société Escau et Meuse, à Anzin. — Chappée et Fils, Le Mans
et Dépositaires : Strube et Fils, à Montrouge. — Diverses Sociétés.

PETIT OUTILLAGE, MATÉRIEL D'ENTREPRENEURS DE TOUTES SORTES
Wagonnets et autres Appareils de la voie

Fontes de Bâtiments, de Canalisations, d'Ornements, Outils, Aciers d'outils, Fontes, Fers et Aciers

CIMENTS DE LA PORTE DE FRANCE

GRAND PRIX (génie civil). — GRAND PRIX (génie militaire)

à l'Exposition Universelle de 1900

MADIOT & BRÉDY

CONCESSIONNAIRES POUR LE RHONE

LYON, 15, Quai Pierre-Scize, 15, LYON

Ciments, Chaux hydrauliques, Lattes, Briques diverses.

Plâtres de Savoie, Bourgogne, Paris et Marseille

DALLES EN CIMENT

Société Lyonnaise d'Éclairage, Chauffage

ET INSTALLATIONS SANITAIRES

LYON — 67, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 67 — LYON
TÉLÉPHONE 37-41

GAZ — ÉLECTRICITÉ — ESSENCE
GAZOGÈNE — PÉTROLE
APPAREILLAGE — EAU — PLOMBERIE

INSTALLATIONS SANITAIRES

TIRAGE : 15 JUIN 1907

LOTÉRIE

DE

GRAY

(Haute-Saône)

Pour transformation

ET AGRANDISSEMENT DU MUSÉE

Autorisée par Arrêté Ministériel du 17 Mars 1906

AU CAPITAL DE

200.000 francs

GROS LOT

10.000 FR.

1 lot de **5.000** fr.

2 lots de **1.000** fr.

54 lots de **500 à 100** fr.

Soit 58 lots pour 24.000 francs

Pour recevoir à domicile, adresser à l'Agence
Fournier, 14, rue Confort, Lyon, mandat-
poste du montant des billets avec enveloppe
timbrée à 0,15 par 5 billets.

En vente dans toute la France chez les hur-
listes, libraires, papetiers, etc.

Le Billet : 50 cent.

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

CHARPENTES EN FER

J. EULER & FILS

296, Cours Lafayette, LYON

TÉLÉPHONE 11-04

*Serrurerie pour
Usines et Bâtiments*

LE LLYOD COMPAGNIE
D'ASSURANCES

CONTRE **NÉERLANDAIS**
LE VOL

FONDÉE EN 1853

Capital Social :

HUIT MILLIONS

Assurance contre le vol par effraction
des appartements de ville, villas, banques,
bureaux, magasins, et espèces et titres
en coffres-forts.

AGENCE GÉNÉRALE DE LYON :

41, Rue de la Bourse. 41